

70% des Algériens ne le respectent pas le code de la route

Algérie

Posté par: Touareg

Publiée le : 30/10/2007 12:45:37

La majorité des chauffeurs estiment que le Code de la route limite leur liberté individuelle!

Les statistiques sont effarantes, ahurissantes! Une étude du département de sociologie et des sciences humaines de l'université de Bouzaréah révèle que 70% des Algériens ne respectent pas «spontanément» le nouveau Code de la route. Et ajoute, après évaluation d'un certain nombre d'interviewés dans le cadre de cette enquête, que 68% de nos compatriotes ne tiennent pas sérieusement compte de la signalisation routière. Voire la transgressent violemment en l'absence d'un agent de l'ordre. Puisque la même étude ajoute que 72% des automobilistes algériens questionnés n'hésitent pas à commettre sciemment une infraction au Code de la route «lorsque l'occasion le permet».

Et c'est dans ce même pourcentage que les experts nous apprennent que les Algériens approchés croient que le nouveau Code de la route limite leur liberté individuelle.

Ces révélations ont été livrées à la suite de la lecture d'un article scientifique dans l'enceinte de l'université de Bouzaréah, où a eu lieu, hier, une journée d'étude portant sur le «nouveau Code de la route et société». Les auteurs de cette enquête -qui a concerné une centaine de conducteurs- font savoir que l'usager de la route a une propension à confondre espace public et espace privé puisque, lorsque ce dernier est sur la chaussée, il la considère comme sa propriété et ne fait pas preuve de partage de cet espace commun qu'est la route. Les scientifiques commentent ce comportement anachronique et dénoncent l'absence d'une éducation routière proprement dite et que devrait dispenser dès les premières années de la scolarité, l'école publique.

Ils accusent également le mimétisme social comme phénomène aggravant et qui perpétue de manière dangereuse le fléau du terrorisme routier. Ils accusent en outre la cellule familiale d'avoir adopté une attitude d'abandon devant cette situation préoccupante. Il ajoute que cette dernière reste démissionnaire face à la question cruciale de la prévention routière.

Néanmoins, il est également démontré que 68% des citoyens abordés jugent que les articles du Code de la route ne jouissent pas d'une application suffisamment ferme, équitable et ignorent l'exception.

Mieux, selon beaucoup d'Algériens, le retrait du permis de conduire ne ferait que discréditer le nouveau Code de la route, en somme, ce dernier souffrirait encore d'une certaine fragilité.

L'étude ne va cependant pas jusqu'à préconiser l'importation de solutions préfabriquées et de les appliquer derechef à la réalité nationale. Comprendre le permis à points présentement appliqué avec plus ou moins de polémique en France. D'autant que l'Algérien demeure victime de certaines attitudes psychosociales qui déterminent son comportement au volant. D'autre part, une autre étude ayant porté sur «les conduites téméraires au volant» en posant comme paramètre, le franchissement de la ligne continue, fait ressortir la tranche d'âge des 18-35 ans comme étant la plus encline aux dépassements dangereux et donc à l'origine de graves sinistres.

Dans ce cas précisément, l'étude fait ressortir le rôle peu déterminant du niveau intellectuel dans l'adoption de pareille conduite suicidaire. Le niveau scolaire ne reflète pas nécessairement le degré de conscience chez les jeunes, nous apprend l'étude.

Enfin, tous les intervenants ont insisté sur le rôle pédagogique qu'ont à jouer toutes les institutions

de l'Etat ainsi que la société civile dans l'élimination du terrorisme routier. Ils ont rejeté donc l'idée d'une application totalitaire de la loi pour venir à bout de ce dernier et qui fauche chez nous quelque 4000 âmes annuellement.

Salim BENALIA

Source : Lexpressiondz.com